



*Vérifier à l'audition*

**Déclaration de S. E. M. Léo Mérorès,  
Président du Conseil économique et social**

**Ouverture du Forum pour la coopération  
en matière de développement**

**New York, 30 juin 2008**

Mesdames et Messieurs,

L'ouverture aujourd'hui du premier Forum pour la coopération en matière de développement, les dirigeants du monde l'ont chargé d'examiner les tendances de la coopération en matière de développement, de promouvoir la cohérence entre les différentes activités de développement des divers partenaires actifs dans ce domaine et de renforcer le lien opérationnel et normatif entre les activités de l'Organisation des Nations Unies. Les États Membres de l'ONU ont aussi chargé l'Organisation de recenser les lacunes et les obstacles en la matière et de faire des recommandations pour rendre la coopération pour le développement plus cohérente et plus efficace dans la réalisation des objectifs de développement arrêtés au niveau international. Il s'agit d'une responsabilité importante dont nous devons nous acquitter ensemble. Le FCD doit ainsi analyser, aider à comprendre et promouvoir une action de grande envergure, menée par toute une série d'intervenants, visant à améliorer l'efficacité de la coopération pour le développement.

La création du FCD intervient à un moment où la coopération pour le développement a connu un changement radical. L'organisation de cette coopération devient plus complexe, et, avec l'apparition de nouveaux acteurs et de nouvelles approches, elle est partagée entre des approches diverses. La création du Forum marque une étape importante dans l'orientation de la coopération pour le développement vers la réalisation du partenariat mondial pour le développement. Ceci est essentiel car dans de nombreux domaines de ce partenariat, les progrès ont été lents. La date qui avaient été fixée pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement approchant rapidement, le FCD constitue également un nouveau mécanisme puissant pour promouvoir la responsabilité réciproque des partenaires pour le développement s'agissant d'honorer les engagements qu'ils ont pris pour progresser dans la réalisation de ces objectifs.

Cette année, le FCD a une contribution unique à apporter en matière d'aide et de qualité de l'aide. Il est opportun qu'il soit axé sur ces questions : il vient peu

après la CNUCED XII, qui a défini des engagements de vaste portée pour faire bénéficier les populations vivant dans la pauvreté des bienfaits de la mondialisation. Il intervient quelques mois avant la Conférence de Doha sur le financement du développement, qui doit passer en revue les progrès accomplis dans les six domaines identifiés dans le Consensus de Monterrey. Il peut apporter une contribution cruciale à ces conférences en ce qui concerne l'aide et la coopération Sud-Sud. Il est également bien placé pour apporter une contribution consensuelle au forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide qui doit se tenir à Accra en septembre.

La nécessité de jeter un regard nouveau sur la question des engagements, de la coordination et de l'impact en ce qui concerne la qualité de l'aide, d'un point de vue universel et dans la perspective d'une pluralité de parties prenantes, est apparue lors

Nos travaux porteront ainsi sur des questions extrêmement diverses. J'en synthétiserai la substance tout au long de ce forum dans un résumé, qui constituera également la contribution du FCD aux négociations en vue du processus d'Accra et de la Conférence de Doha.

Au-delà de ces questions thématiques, il nous faut aussi réfléchir à l'avenir du Forum pour la coopération en matière de développement. Dès que la présente session du Conseil économique et social sera achevée, nous commencerons à